© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Renseignements

Par Profil supprimé Postée le 13/03/2019 11:37

> Bonjours je souhaite savoir pour l'addiction cocaine , es ce que le patient reste quelque jours dans le centre où est t'il libre de sortie ?

Mise en ligne le 14/03/2019

Bonjour,

Vous vous interrogez sur les possibilités de sortie dans les centres de soins qui accompagnent les consommateurs de cocaïne.

Lors d'une précédente réponse nous vous avions invité à prendre contact avec des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Dans ces structures il s'agit de simples consultations comme lorsque vous vous rendez chez votre médecin. Par conséquent vous n'y êtes mobilisé que pour une heure ou deux maximum (s'il y a de l'attente).

Pour les structures qui proposent un sevrage, en général des hôpitaux, ils possèdent chacun des règles qui leur sont propres. Certains vont proposer rapidement un droit de sortie, pour d'autres cela se comptera en semaine(s). Si vous entamiez une démarche de cure vous serez de toute façon renseigné sur le règlement de l'hospitalisation et seriez tout à fait en droit de refuser si cela ne vous convenait pas.

Si vous souhaitez échanger davantage d'informations n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0 800 23 13 13 (anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Je souhaite me faire aider
- Le sevrage